

**mazars**

109, rue Tête d'Or  
69451 CS 10363 – Lyon Cedex 06



26, rue Raspail  
69600 Oullins-Pierre-Bénite

## GL events

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

## GL events

Société anonyme

RCS Lyon B 351 571 757

### Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société GL events,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 2 509 517 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L.225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

#### Les Commissaires aux comptes

Mazars

Lyon, le 2 avril 2024



Emmanuel Charnavel

Associé



Arnaud Fleche

Associé

Maza-Simoëns – Fifty Bees

Oullins-Pierre-Bénite, le 2 avril 2024



Benjamin Schlicklin

Associé



**MAZA-SIMOENS-FIFTY BEES**  
**Commissaire aux Comptes**  
**26 Rue Raspail**  
**69600 Oullins-Pierre-Benite**

**MAZARS**  
**Commissaire aux Comptes**  
**109, rue de la Tête d'or**  
**CS 10363**  
**69 451 Lyon Cedex 06**

**Lyon, le 25 mars 2024**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées par GL events aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous vous saurions gré de bien vouloir attester que le montant desdites rémunérations s'est élevé à 2 509 517 euros (deux millions cinq cent neuf mille cinq cent dix-sept euros) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le Président Directeur Général**  
**Olivier GINON**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, circular scribble with a vertical line extending downwards from the center.